

77-662

24 11 23

cont 0 20

RELATION

D E R_{oy} P_{ape} XVIII - 298

LA TRANSLATION DU CORPS DE S^T. VINCENT, MARTYR,

*Faite le 21. Juillet 1762. de l'Eglise
des R. R. P. P. Carmes Déchauffés,
dans la Dévote Chapelle de M. M. les
PENITENS-GRIS de Toulouse.*



A TOULOUSE,
De l'Imprimerie de SEBASTIEN HENAU, à
rue Tripières, près les Changes.

INTRODUCTION.

*Description de la Translation
du Corps de S^T. VINCENT,
Martyr, faite le 11 Juillet 1762.
de l'Eglise des R. R. P. P. Carmes-
Déchaussés, dans la Dévoté Cha-
pelle de Mrs. les PENITENS-GRIS
de Toulouse. Du temps de sa mort.
Du présent fait de ses Reliques par
le Saint Pere. De son Transport en
cette Ville. De sa déposition chez
les Carmes-Déchaussés. De la vi-
site de ses Ossemens sacrés. Finale-
ment de la belle Procession & gran-
des Cérémonies faite à ce sujet.*

*Le tout recueilli & mis en or-
dre par Pi.... Ba.... un des Confr.*

*Justus ut palma florebit, & ab auditione
malâ non timebit. Ps. 111. v. 6.*



RELATION
DE LA TRANSLATION
DU CORPS

DE S^T. VINCENT, MARTIR,

*Faite le 11 Juillet 1762 de l'E-
glise des R. R. P. P. Carmes-
Déchaussés, dans la Devote
Chapelle de M. M. les PENI-
TENS - GRIS de Toulouse.*



ESSIEURS LES PENITENS
GRIS se sont toujours distingués
dans cette Ville par la pureté de
leur zèle, & par une dévotion
fervente ; mais animés par un zèle plus ar-

dent, & empressés à embrasser tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu, & à étendre son Culte ; ils sollicitoient depuis long-temps le Saint Père de leur faire présent de la Relique d'un Saint, afin d'augmenter de plus en plus la piété des Confreres, & de donner des nouveaux exemples d'édification. Enfin leurs désirs furent accomplis l'année dernière, au-delà même de leurs esperances.

L'on doit cet heureux succès au Sr. Ingrés, ce Confrère qui est si attaché aux intérêts de la Compagnie, & qui s'est montré si digne de la Charge de Trésorier qu'il a remplie durant plusieurs années ; lequel ayant appris que le R. P. Séraphin, Définiteur-Général de l'Ordre des Carmes-Déchauffés, devoit aller à Rome, assister à l'Élection de leur Général, le pria, après l'avoir reçu Pénitent Gris, de se charger d'une nouvelle Supplique pour Sa Sainteté, & d'appuyer de ses Prières au près de ses amis à Rome, les demandes de la Compagnie.

Ce Père respectable par ses vertus, s'étant chargé avec joye d'une commission si flatteuse pour son cœur, fit le rapport le plus favorable aux Cardinaux Protecteurs & aux Assistans du Trône, de l'état de la Chapelle des Pénitens Gris de Toulouse, de

leur façon de se comporter dans les Offices qui s'y font, de leurs Processions, de l'Octave de St. Jean-Baptiste leur Patron, de leur nombre, de la dévotion des Confrères & des Confrèresses qui composent cette Société, & du zèle qui les avoit portés à réquerer leur Supplique. Le Saint Père satisfait de l'état & de la Discipline de cette Confrerie, & édifié des motifs qui la faisoient agir, voulut bien lui accorder, non-seulement une Relique telle qu'elle la desiroit, mais encore la gratifier d'un Corps-Saint entier de **NOMINE PROPRIO** ; Présent qui ne se fait qu'aux Têtes Contonnées, même pour des grandes considérations & après beaucoup de sollicitations.

Ce Corps, dont l'antiquité mérite d'être remarquée, est celui du Bien-heureux Sr. **VINCENT**, Laïque, qui fut martyrisé dans la onzième persécution de l'Eglise, sous l'Empereur Diocletien, l'an de J. C. 289, Saint Marcellin occupant alors le Siège de St. Pierre ; c'est durant cette persécution, la plus grande & la plus cruelle de toutes celles qui affligèrent l'Eglise, que quinze mille Chrétiens furent massacrés en moins d'un mois, & vingt mille brûlés dans une Eglise, la nuit de Noël ; & que les Saints Sebastien, Catherine, Barbe, Alban, Cos-

me & Damien, Maurice avec sa Légion; Victor, Alexandrin, Agnés, Agathe, Crépin, Blaise, Lucie, & une infinité d'autres souffrirent le Martyre pour la vraie Religion.

Le Corps du Saint fut tiré de son Tombeau au Cimetiere Priscillien, & ayant été mis dans un Coffre de bois avec son Authentique, on le livra au Pere Séraphin la veille de son départ de Rome, pour le porter à Toulouse, & le remettre aux Pénitens Gris de cette Ville; après les Cérémonies des Visites, & les reconnoissances que l'Ordinaire fait en pareille occasion sur le Verbal envoyé du Saint Siège.

Arrivé à Toulouse au commencement du Mois de Juillet de l'année dernière, ayant auparavant averti la Compagnie du succès de ses démarches auprès du Pape, & de l'obtention de l'illustre Citoyen qu'il venoit y introduire. Le précieux dépôt dont il étoit chargé fut mis à son arrivée dans le Monastère des Carmes Déchaussés, chez les Enfants d'Hélie, comme dit l'Auteur d'un Poëme Français, débité à Toulouse pendant l'Octave, où il fait parler ainsi ce Prophète au zèle personnifié.

» Vois-tu, dit le Vieillard, cette Mon-
 » tagne Sainte »

- » Les austères Vertus en déffendent l'encein-
 » te ;
 » C'est un nouveau Carmel par Therese for-
 » mé ;
 » L'Esprit du Grand Hélie y règne con-
 » sommé.
 » Sur ce Sommet béni que ta droite dépo-
 » se ,
 » Le Coffre , où de Vincent la dépouille re-
 » pose.

Mais pour placer cette Rélique d'une manière convenable à son prix & à sa Dignité, la Confrérie assemblée en Conseil général, délibéra de faire faire une Chasse d'argent, travaillée dans le goût moderne, & telle qu'on la voit maintenant.

Cette superbe Chasse, qui fait l'admiration de la Ville par le goût & la beauté de la ciselure qui la décore, est sortie de la main habile du sieur Vinsac, fils aîné, jeune homme de l'âge de 19 ans, qui donne déjà les plus belles espérances.

Pendant le temps de ce travail, & afin que rien ne retardât la Solemnité à laquelle la Compagnie se disposoit, on proceda à la visite du Corps-Saint, selon le Verbal venu de Rome; Messieurs Dargueil & de Malaret, Grands-Vicaires de Monseigneur l'Ar-

chevêque , assistés de Mrs. de Péciés , Docteur en Médecine , Brun & Darles , Maîtres en Chirurgie , se transporterent dans le Couvent des Carmes Déchauffés ; le Coffre ayant été vérifié , fut ouvert , & après un examen exact des Ossemens , & des poussières renfermés dans quelques cornets de papier , on déclara hautement , selon l'Authentique , que le Corps de *St. Vincent* , Martyr , y étoit en entier , & qu'il devoit être honoré comme un glorieux Athlete de la Foi Catholique. Après cette déclaration , on remit le tout dans le Tombeau avec beaucoup de soin & de précaution , & avec le témoignage des Assistans ; on y remit aussi l'Authentique , le Verbal de Rome , le Verbal de l'Ordinaire , celui des Médecins , & une Bouteille de verre un peu cassée , où il y avoit du Sang caillé du Saint Martyr , qui fut placé avec respect par Mrs. les Grands-Vicaires. Ensuite le Coffre ayant été fermé & cacheté , le Sceau de Monseigneur l'Archevêque y fut apposé par Monsieur Postic , son Secrétaire. Dès ce moment la Rélique fut exposée à la vénération des fidèles dans une Chapelle de l'Eglise des Carmes-Déchauffés , & l'on détermina de la transporter le onzième Juillet suivant dans celle des Pénitens Gris , pour y rester à jamais , &

recevoir dans cette Chapelle les MM. les
& la vénération justement dûs aux Cendres
des Saints Personnages qui ont versé leur
Sang pour la défense des Vérités de notre
Sainte Religion.

Invitation.

Avant l'ouverture de la Dévotion, MM.
les Pénitens Gris députerent par commission
certains Confrères des plus notables, pour
aller inviter Les MM. des autres Compag-
nies à l'honneur de cette Fête, & à vouloir
bien assister à une Célébration qui devoit
remplir la Ville d'une joye toute nouvelle,
par le bonheur qu'elle avoit de posséder un
nouvel intercesseur auprès de Dieu. Mrs. les
Pénitens Bleus acquiesçant à l'invitation gra-
cieuse de leurs Affiliés, reçurent la Com-
mission avec plaisir, & promirent d'assister
à la Célébration.

Les Mrs. des autres Compagnies ayant
crû avoir des raisons pour ne pas s'y re-
dre remercièrent très-poliment, & s'en dis-
pensèrent. Cependant l'Octave ne souffrit
aucun vuide, puisqu'on invita particuliere-
ment plusieurs Communantes Régulières,
qui se faisant un honneur singulier de cette
invitation, ne manquèrent pas de venir à la

Chapelle Proceffionnellement au jour marqué, y firent l'Office le matin & le foir, & donnerent le Sermon, avec beaucoup de pompe & d'éclat.

Dispositions pour la Fête.

Messieurs les Pénitens Gris, qui comptent dans leur Compagnie un nombre considérable d'excellens Artistes de toute espèce, & dont le zèle se déploie dans la décoration des Monumens, se réunirent la veille & l'avant-veille du jour fixé par l'Ordinaire; jour qui devoit remplir l'attente de tout le monde, pour concourir à l'ornement de leur Chapelle & de la rue, qui prenant son entrée près la Place-Royale, vient aboutir chez eux; ils emprunterent à MM. les Capitouls les Décorations du feu d'Artifice de la Fête séculaire; ils en formerent deux Portiques dans la rue à chaque côté du Portail de leur Chapelle; les Colonnes posées sur leurs Bases dans le même ordre qu'elles étoient au Feu, étant adaptées à l'Architecture du Portail, faisoient le plus bel effet du monde, & donnoient une entrée fort gracieuse dans un Vestibule magnifique; ce Vestibule étoit couvert d'une toile bien tendue, orné dans son intérieur de Tableaux

recherchés, de Tapisseries d'un goût sur-tout des Ecussons, des armoiries. Chapitres & Communautés qui devoient n'ir faire l'Office, & de Sentences Latines tirées de l'Écriture Sainte, très-bien peintes en gros caractères, ornées de Verdures & de fleurs. Quatre Drapeaux déployés & placés avec simetrie aux quatre angles en augmentoient l'ornement. On voyoit de là l'intérieur de la Chapelle, qui quoique très-belle par elle-même avoit reçu un nouveau lustre par les Autels nouvellement dressés; les Drapeaux appendus aux Vitreaux, les Dévises & Sentences ornées comme les autres & appliquées sur la frise qui regne autour, & principalement par l'Autel superbe qu'on avoit préparé à gauche de la Chapelle, vis-à-vis la Chaire, pour y placer la Relique. La rue étoit couverte dans toute sa longueur d'un surciel en toile, tapissée & décorée par-dessus tout, des autres Drapeaux des Corps des Métiers; ces Drapeaux dirigés d'espace en espace, & flotans au gré du vent, de chaque côté de la rue, la beauté des Peintures qu'on y remarquoit, la variété des Fleurs des Verdures, & des Sentences très-bien choisies, qui se rapportoient à la Fête, excitoient une curiosité générale & ravissoient tout le monde. L'on avoit vû plusieurs fois

ères par la nouveauté
rangement & par leur
pouvoit résister au pen-
encore, pour jouir d'un
pouvoit à peine se rassasier.

de la Procession.

Enfin arriva le jour si attendu par un
Peuple immense, & toutes choses étant dis-
posées pour recevoir le Saint, & le placer
dans le lieu qui lui étoit préparé, Messieurs
les Capitouls, qui voulurent bien honorer
la Fête de leur présence envoyèrent aux
Carmes-Déchaussés le Magnifique Dais que
la Ville avoit fait faire pour la Fête Cente-
naire, & qui fut destiné en ce jour pour
couvrir les Cendres du Saint Martyr, dans
le transport qu'on devoit en faire jusqu'à la
Chapelle.

L'après-midi Messieurs les Pénitens Bleus
partirent en Procession de leur Chapelle,
précédés de la Bannière du Saint qu'on leur
avoit envoyée. Ils vinrent en bel ordre,
accompagnés d'un Clergé nombreux, &
chantant les Litanies, à l'Eglise de M. M.
les Pénitens Gris, qui les reçurent bien avant
dans la rue, à la vue d'un concours extraor-
dinaire de Peuple qui s'y étoit déjà rendu.

Les deux Compagnies s'étant
 nombre de plus de 500. Péniten-
 rent pour se rendre aux Carmes-Déc.
 avec un grand nombre d'Ecclesiastiqu
 les Pénitens Gris marchaient devant, & l
 Bleus ensuite. Ils avoient chacun un cierge
 à la main, & précédés de leurs Bannieres
 & de leurs Croix, ils se rendirent au Cour-
 vent des Carmes-Déchauffés. Ils n'y furent
 pas plutôt arrivés, qu'ils adorèrent le Saint
 Sacrement; ensuite on dit les Vêpres; après
 quoi l'on fit une brève Exhortation sur la
 Solemnité du jour.

Messieurs les Capitouls étant arrivés alors
 avec le Corps-de-Ville, leurs Trompettes,
 leurs fanfares, & le Guet, l'on se disposa
 à la Procession.

Cette belle Procession avoit à sa tête les
 Soldats du Guet tous bien en règle, Tam-
 bour-battant, ayant leur Mousquet, avec
 ordre de tirer dans les rues par intervalles;
 puis venoient les Bannieres de la Chapelle
 & du Saint Martyr, portées par de Pénit-
 tens Gris & Bleus; les Gris précédant les
 autres, chacun sous sa Croix. Les deux Cler-
 gés réunis marchaient ensuite, chantant des
 Hymnes, suivis des Trompettes & Fanfares
 de la Ville.

Ici l'on voyoit l'Etendart de la Ville.

ment après le Dais
MM. les Capitouls
au Guet, étoient à l'en-
. les cordons ; il y avoit
Prêtres revêtus de leurs
, portant sur un Brancard
de étoffe en or, la magnifique
du étoient renfermés & scellés les Os
ST. VINCENT, & au-devant de Pé-
nitens qui portoient une Pannière rangée dans
un gout exquis. Elle étoit remplie des Dons
en Cire, Linges, & autres présens faits au
Saint par des Fidèles qui lui avoient adressé
dévotement leurs Vœux, & qui par son in-
tercession avoient obtenu miraculeusement
la guérison ou le soulagement des maux
dont ils étoient affligés.

La Procession étoit fermée par Monsieur
Cazalés, Pénitens Gris, & Curé du Taur,
qui fit l'Office, & assista à toute la Céré-
monie.

Cours de la Procession.

Cette Procession entra dans la Ville par
la Porte Montgaillard, & tourna à droite
dans la rue Velane, devant l'Hôtel de Mr.
le Procureur-Général.

Les deux Compagnies avoient deux

Chœurs différens en Faux-bourçons magnifiques, bien assortis d'Instrumens, & de Voix; le tout au bruit des Trompettes de la Ville, des Fanfares & de la Mousqueterie qui tiroit par intervalles. De-là venant à Sres. Carbes, on alla faire une Station à Saint Etienne; puis prenant par la Place droit aux rues Boulbonne, Cantegril & de la Pomme, on entra aux Pénitens Bleus; on vint ensuite à la Maison-de-Ville, où il y eut aussi Station; & passant par Agulieres, à St. Orens, & à la rue des Tesseyres (les rues étant par tout, ainsi que les Places, ornées de belles Tapisseries, & de beaux Tableaux, & le pavé jonché de fleurs) on entra dans l'Eglise St. Sernin pour y chanter encore pendant la Station.

Enfin la Procession se rendit vers les huit heures & demi du soir à la Chapelle des Pénitens-Gris, où l'on déposa le Corps du vénérable Martyr; & après que tous les Confreres & Confrereselles lui eurent offert leurs Cierges en Vœu, on donna la Bénédiction, & chacun se retira.

Affluence.

Le Peuple qui suivoit la Procession, qui bordoit les rues d'un si long cours, ou qui

remplissoit les fenêtres des maisons , étoit innombrable. Il étoit venu une quantité prodigieuse d'étrangers pour voir une Cérémonie si auguste , dont il n'y avoit point eu d'exemple à Toulouse depuis la Translation de Ste. Colombe , Vierge & Martyre , qui y fut apportée de Rome , & que l'on déposa , après une Cérémonie semblable , dans l'Eglise des Grands - Carmes le 21. May 1711.

Octave.

L'Indulgence de huit jours que le Saint Pere av. it octroyée à tous les Fidèles qui visiteroient la Chapelle des Pénitens Gris , commença l'après-midi du Dimanche onzième du mois de Juillet aux premières Vêpres , & finit le Lundi 19. de ce mois après le Soleil couché. Elle y attira un concours extraordinaire de Fidèles , & leur dévotion fut si fervente , si soutenue , & si édifiante ; que l'on dit pendant cette octave cinq cens Messes , où plus de sept mille personnes communierent.

Le Dimanche premier jour de l'octave , l'on tira un feu d'artifice devant la Chapelle ; l'exterieur du côté des rues qui y aboutissent , & vis-à-vis le College de l'Es-

quille, étoit éclairé d'une grande quantité de Lanternes qui faisoient un très-bel effet.

Le Lundi, Messieurs les Chanoines du Chapitre St. Etienne, que Mrs. les Pénitens Gris allerent chercher en Procession, y vinrent faire l'Office, & donner la Bénédiction.

Le Mardi, les Messieurs de la Paroisse du Taur.

Le Mercredi, les R.R. Pères Cordeliers du Grand Convent de l'Observance.

Le Jeudi, les R.R. Pères Grands-Carmes.

Le Vendredi, les R.R. Pères de la Mercy, ou de Sainte Eulalie.

Le Samedi, les R. R. Pères du Tiers-Ordre St. François, ou Tiercères.

Le Dimanche suivant, - M M, les Pénitens Bleus s'y rendirent processionnellement, & après l'Office ils dînerent en Communauté avec les Gris, dans le Refectoire du College de Foix, & tout s'y passa avec une grande modération, & beaucoup de décence.

Enfin le Lundi, dernier jour de l'Octave, Messieurs du Vénéral Chapitre Saint Sernin y vinrent faire la clôture en pompe, & en Musique, ainsi qu'on le pratique chez eux dans les jours solennels.

Durant ces jours qui furent très-beaux, mais extrêmement chauds, l'affluence du Peuple fut si grande, qu'à peine l'on pouvoit s'approcher de la Chapelle, dont les avenues & l'entrée restèrent pendant toute l'Octave dans la même décoration qu'on a décrit cy dessus.

Le lendemain pour mettre le comble à cette magnifique Fête, on fit chanter en Symphonie le *Te Deum* de Mr. Lalande, en actions de grâces au Seigneur. Tous les amateurs de la Ville qui y avoient été invités, y assisterent, de même que Messieurs les Capitouls, avec leurs Robes & Manteaux, & toute la Fanfare de la Ville, ainsi que la Mousqueterie.

Le lendemain de l'Octave, la Compagnie qui avoit fait faire des Bannieres, vers les trois heures de l'après-midi, partit processionnellement, les deux Bannieres à la tête, & se rendit avec grand nombre de Confrères, en Faux-bourdon, à l'Eglise St. Erienne, où ils déposèrent dans le Chœur une des Bannieres. Toute la Compagnie y entra la Croix levée; ils y furent reçus par Mr. Barbasam, Chanoine, revêtu de son Pluvial, & assisté des Prêtres. Après le compliment fait par Monsieur le Prieur de la Compagnie, & le remerciement dud. Chanoine, la

bénédiction de la Bannière ayant été faite, on l'attacha à la corde que le Chapitre avoit donné ordre de faire descendre par la voute du Chœur, elle y fut suspendue, & pendant ce temps-là, la Compagnie ne cessa de chanter en grand Faux-bourdon, des cantiques & des hymnes à l'honneur du Saint.

Après quoi, & dans le même ordre, on se rendit à l'Eglise de Saint Sernin, où la même Cérémonie fut faite par Mr. Dupon, Chanoine & Confrère; la Compagnie entra aussi dans le Chœur, & fut accompagnée & remerciée par tout le Chapitre, qui étoit rangé en haye près la porte de l'entrée du Chœur. Ensuite elle se retira.

Ainsi finit cette Cérémonie qui édifia tout le monde, par sa régularité, sa beauté, & par la bonne harmonie de tous ceux qui y contribuerent, par leurs soins & par leur présence; telle enfin que depuis la Fondation de Toulouse on n'en avoit veu de pareille, l'histoire de cette Ville n'en faisant aucun rapport.

Etant Prieur, Monsieur PERPESSAC,
Docteur en Médecine; Souprieur, Monsieur
GUILLEMETTE, Avocat, Imprimeur-
Libraire; Syndic, Monsieur LOUVEAUX,

Avocat ; & le Sieur INGRES, Trésorier de
la Compagnie.

*Mirabilis in Sanctis tuis, Domine, &
præiosa in conspectu tuo mors sanctorum
tuorum. Pl. 115. V. 5.*

Par PIERRE BA.... Confrère.



